

Index AI : PRE01/296/2012
20 June 2012

Sénégal. Le nouveau gouvernement doit mettre un terme à des décennies d'impunité pour les violations des droits humains

Le nouveau gouvernement sénégalais doit démontrer son engagement à protéger les droits humains en s'attaquant à l'impunité endémique qui sape le système judiciaire et l'État de droit, a déclaré Amnesty International mercredi 20 juin.

Dans un rapport intitulé [*Sénégal : Un agenda pour les droits humains*](#), Amnesty International souligne les principaux défis que le nouveau gouvernement doit surmonter pour garantir l'application, le respect et la protection des droits humains.

« Après des années d'impunité, la population a de grandes attentes en matière de justice », a déclaré Gaëtan Mootoo, chercheur sur l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International.

Au moins six personnes ont été tuées, en janvier et février 2012, par les forces de sécurité qui ont réprimé violemment des manifestations contestant la candidature du président sortant. Ces troubles ont alimenté d'autres violations graves des droits humains telles que le recours à la torture sur des manifestants arrêtés.

« Pendant la période pré-électorale, les forces de sécurité ont eu recours à des méthodes telles que la détention arbitraire, les passages à tabac, le simulacre de noyade et les décharges électriques pour réprimer les manifestants », a déclaré Gaëtan Mootoo

Ibrahima Fall a été arrêté le 17 février 2012 à Tivavouane (à quelque 90 km au nord-ouest de Dakar) alors qu'il rentrait d'une manifestation. Il a dit à Amnesty International:

« Ils m'ont couché sur le ventre et m'ont frappé avec des matraques, des tuyaux d'arrosage et des câbles électriques... Un autre a menacé de me tuer avec le manche d'une matraque en fer. Il proférait également des menaces contre ma mère : “ Je vais violer ta mère et je vais la tuer après”. Il a ajouté : “ Ici, on te frappe, on te tue et cela n'ira nulle part et on ne sera pas jugé.” »

Beaucoup de ceux qui sont coupables de ces actes semblent bénéficier de la protection de leurs supérieurs. Dans de nombreux cas, cela équivaut à une autorisation tacite de torturer.

Au cours des deux dernières décennies, à la connaissance d'Amnesty International, quasiment aucune enquête sur les allégations de violations des droits humains commises par la police et la gendarmerie sénégalaises n'a conduit à la traduction en justice des personnes accusées d'avoir eu recours à ces méthodes et à leur condamnation à des peines proportionnelles à la gravité de leurs actes.

Cela s'applique aussi au conflit qui a éclaté il y a 30 ans en Casamance, dans lequel les forces de sécurité gouvernementales et les groupes armés ont commis d'innombrables atrocités pour lesquelles personne n'a eu à répondre de ces actes.

« Les nouvelles autorités doivent mettre fin à la culture de l'impunité qui sert à la fois d'arme et de bouclier aux forces de sécurité, a déclaré Gaëtan Mootoo. Les victimes de violations des droits humains et leurs familles doivent obtenir justice et réparation. »

Les nouvelles autorités ont promis de mettre un terme à l'impunité. La nouvelle ministre sénégalaise de la Justice, Aminata Touré, a publiquement souligné à plusieurs reprises que les victimes des récentes violations des droits humains avaient droit à la justice et à des réparations et que les autorités étaient déterminées à poursuivre les responsables de ces violations.

Les nouvelles autorités sénégalaises ont également annoncé la création d'un groupe de travail pour « réfléchir à la préparation pratique et l'organisation du procès de Hissène Habré, en conformité avec les engagements internationaux du Sénégal et avec le soutien de l'Union africaine ».

Cette évolution est à saluer, après des années de tergiversations durant lesquelles les gouvernements sénégalais précédents ont évité de traduire en justice l'ancien Président tchadien. Hissène Habré est accusé d'avoir commis de graves violations des droits humains dans son pays.

Amnesty International espère que ces évolutions positives seront suivies d'effets, qu'un terme sera mis à des décennies d'impunité et que les auteurs de violations des droits humains seront traduits en justice.

« Les autorités doivent respecter leurs promesses et tourner le dos à des pratiques qui constituent une négation de tous les engagements pris en matière de droits humains par le Sénégal », a déclaré Gaëtan Mootoo.

« C'est alors seulement que le Sénégal deviendra un État de droit, pas uniquement en théorie mais dans la vie quotidienne de ses habitants. »